

Annexe 3

Tour de France Femmes 2026 – Samedi 1^{er} août Détail des mesures en matière de parcage et de circulation en Ville de Lausanne

Horaires

Départ course : Lausanne, place de la Navigation - 14h15

Départ de la caravane publicitaire : 12h10

Arrivée : Lausanne, avenue Jules-Gonin : aux environs de 17h45

Parcours emprunté en Ville de Lausanne

Début de l'étape : place de la Navigation – place du Port - quai de Belgique - quai d'Ouchy - avenue du Denantou - avenue de l'Elysée - avenue d'Ouchy – avenue de la Gare - avenue Georgette - avenue du Théâtre - place St-François – rue du Grand-Pont – place Bel-Air – rue des Terreaux – place Chauderon - avenue de Beaulieu – avenue des Bergières – avenue Jomini - avenue du Mont-Blanc – route des Plaines-du-Loup – route de Romanel – sortie de Lausanne, direction Cheseaux.

Fin de l'étape : entrée à Lausanne depuis Pully, avenue du Général-Guisan – quai d'Ouchy – quai de Belgique – place du Port – place de la Navigation – avenue de la Harpe – avenue de Cour – avenue d'Ouchy – avenue de la Gare – avenue Georgette – avenue du Théâtre – place St-François – rue du Grand-Chêne – arrivée avenue Jules-Gonin.

Restrictions de parcage

Mercredi 29 juillet 2026 :

Heure	Lieu	Restrictions
07h00	Place Bellerive	Stationnement interdit – Evacuation - dépannage
07h00	Parking P+R Ouchy	Stationnement interdit – Evacuation - dépannage
07h00	Place du Général-Guisan	Stationnement interdit – Evacuation - dépannage

Jeudi 30 juillet 2026 :

Heure	Lieu	Restrictions
06h00	Rue du Grand-Chêne – parcs voitures et deux-roues	Stationnement interdit – Evacuation - dépannage

Vendredi 31 juillet 2026 :

Heure	Lieu	Restrictions
10h00	Quais d'Ouchy et de Belgique – parcs voiture, car, deux-roues, y compris vélos	Stationnement interdit – Evacuation - dépannage
10h00	Avenue de l'Elysée – contre-allée	Stationnement interdit
10h00	Avenue d'Ouchy – entre avenue de Cour et avenue de la Gare	Stationnement interdit – Evacuation – dépannage
10h00	Avenue de la Harpe – entre la place de la Navigation et l'avenue de Cour	Stationnement interdit – Evacuation – dépannage
10h00	Avenue de Cour – entre avenue de la Harpe et l'avenue d'Ouchy	Stationnement interdit – Evacuation – dépannage
10h00	Route des Plaines-du-Loup	Stationnement interdit – Evacuation – dépannage
14h00	Avenue de la Gare – entre avenue d'Ouchy et avenue Georgette	Stationnement interdit – Evacuation – dépannage
14h00	Avenue du Théâtre – contre-allée	Stationnement interdit
14h00	Avenue Jomini inférieure	Stationnement interdit – Evacuation – dépannage
14h00	Avenue du Mont-Blanc	Stationnement interdit – Evacuation – dépannage
14h00	Chemin de Préville	Stationnement interdit
14h00	Chemin de Mornex – entre le chemin de Préville et station-service	Stationnement interdit
16h00	Place du Tunnel – deux cases en face des cases car	Stationnement interdit – Evacuation - dépannage

Samedi 1^{er} août 2026 :

Heure	Lieu	Restrictions
08h00	Rue des Terreaux	Stationnement interdit – Evacuation - dépannage
08h00	Avenue de Savoie	Stationnement interdit – Evacuation - dépannage
08h00	Chemin Edouard-Sandoz	Stationnement interdit – Evacuation - dépannage
08h00	Casino de Montbenon	Stationnement interdit – Evacuation - dépannage

Restrictions de circulation

Vendredi 31 juillet 2026

Heure	Lieu	Restrictions
08h30	Rue du Grand-Chêne	Interdite à la circulation
10h00	Quais de Belgique et d'Ouchy	Interdite à la circulation
10h00	Avenue d'Ouchy – partie inférieure	Interdite à la circulation
13h30	Place de la Navigation	Interdite à la circulation

Samedi 1^{er} août 2026

Heure	Lieu	Restrictions
09h00	Avenue de la Gare	Interdite à la circulation
09h00	Avenue Georgette	Interdite à la circulation
09h00	Avenue du Théâtre	Interdite à la circulation
09h00	Place St-François	Interdite à la circulation
09h00	Avenue de Savoie	Interdite à la circulation
10h00	Avenue de Rhodanie – depuis l'avenue des Bains, direction de la place de la Navigation	Interdite à la circulation
10h00	Avenue d'Ouchy – partie inférieure	Interdite à la circulation
10h00	Avenue de la Harpe – partie inférieure	Interdite à la circulation
11h30	Avenue de Beaulieu	Interdit à la circulation

11h30	Avenue des Bergières – entre l'avenue de Beaulieu et l'avenue Jomini inférieure	Interdite à la circulation
11h30	Avenue du Mont-Blanc	Interdite à la circulation
11h30	Route des Plaine-du-Loup	Interdite à la circulation
11h30	Route de Romanel	Interdite à la circulation

Recommandations :

Le Tour de France femmes attire un grand nombre de spectateurs au bord des routes, notamment dans les villes étapes de départ et d'arrivée.

Dès lors, nous recommandons aux spectatrices et spectateurs de privilégier les transports publics pour se rendre aux abords du parcours, l'accès étant difficile voire impossible en véhicules privés.

Pour les personnes résidant aux abords du parcours, il est vivement recommandé d'anticiper les déplacements en véhicules privés, la fermeture des routes étant hermétique durant plus de 2h00.

Liens et informations utiles

Informations générales pour les deux étapes :

www.granddepartsuisse.ch

Transports publics de la région lausannoise :

www.t-l.ch/tourdefrance

CFF :

www.cff.ch

Hotline pour le public :

021 315 30 30

Lausanne, le 15 juillet 2026

Renseignements circulation et parcage :

Yves Delprato, chef de la brigade motocyclistes, Police municipale de Lausanne, 021 315 34 30